

HÔTEL DE VILLE
rue Vieille Saint-Martin
95800 Courdimanche

T 01 34 46 72 00

F 01 34 46 72 07

E mairie@ville-courdimanche.fr



LETTRE DU MAIRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

LE 31 AOÛT 2020

Rentrée 2020 Priorité aux enfants et à leur réussite

Cher(e)s Parents d'élèves,

Depuis 2008 à Courdimanche, l'éducation, la réussite éducative et la préparation de l'avenir sont des priorités. Mais c'est dans un contexte de crise sanitaire inédite que nous avons dû organiser cette rentrée 2020, **toujours en concertation** avec l'ensemble de la communauté éducative. En juin dernier, lors d'une réunion en visioconférence, nous avons convenu de nous retrouver dans cette même formule afin d'appréhender collectivement **les modalités pratiques** de cette rentrée inédite.

Ainsi, nous vous proposerons de nous retrouver en visioconférence avec tous les parents d'élèves élus le **lundi 7 septembre à 18h30** pour faire un point d'étape de la première semaine de reprise d'école. Un lien sera envoyé très prochainement.



Un nouveau protocole sanitaire

Une circulaire de rentrée publiée cet été a fixé les modalités de rentrée et celle-ci a été envoyée aux collectivités début août. Il fixe les règles sanitaires essentielles à maintenir afin de garantir la santé des élèves et des personnels. Ce protocole assoupli par rapport à celui de mai dernier, indique donc d'accueillir tous les élèves sur le temps scolaire. Les gestes barrière, l'hygiène des mains, le port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos **restent fondamentales**. Vous pouvez d'ailleurs retrouver toutes ces informations sur : <https://www.education.gouv.fr>.



UN RYTHME SCOLAIRE À 4,5 JOURS MAINTENU

A Courdimanche, l'organisation de **la semaine scolaire reste à 4,5 jours** avec l'école le mercredi matin. Dans le cadre de notre Projet Éducatif de Territoire, renouvelé en 2018, il a été convenu avec l'ensemble de la communauté éducative et notamment après le vote des familles 2017, de conserver les rythmes scolaires adoptés depuis 2013. Une dérogation a été mise en place de manière exceptionnelle à la sortie du confinement le 11 mai à la demande de l'Inspecteur d'académie afin de favoriser l'accueil en petits groupes. Cependant, le régime de droit commun reste la semaine à 4,5 jours pour cette rentrée 2020. Et nous partageons avec l'ensemble des élus de la coéducation l'avis de **la majorité des parents d'élèves** qui pensent que cette organisation scolaire est une opportunité pour mieux apprendre.



UN RENFORCEMENT DU PPMS

Afin de mettre en oeuvre le Plan Particulier de mise en sûreté établi pour chaque groupe scolaire, la ville a investi cette année **dans les balises PPMS**. Ainsi, chaque enseignant est doté d'un boîtier d'alerte permettant de solliciter directement, en cas de besoin, le service d'astreinte de la Police municipale ainsi qu'un service d'écoute à distance. Ce nouveau dispositif **vient renforcer notre politique de sécurisation** des équipements scolaires engagés depuis plusieurs années.



DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES TOUJOURS AMBITIEUSES

Des ateliers encadrés par nos animateurs sont proposés à tous les jeunes courdimanchois. Ces activités permettent aux enfants de renforcer leurs compétences de façon ludique et d'aborder les enseignements fondamentaux dans les meilleures conditions. Les enfants peuvent ainsi apprendre à se faire davantage confiance, à développer leurs compétences en jouant ou encore à découvrir la citoyenneté sous toutes ses formes. Ces ateliers, organisés sur la pause méridienne, sont aussi accessibles sur le temps du midi lorsque les enfants ne mangent pas à la cantine. Le retour après le repas est possible, les horaires sont flexibles et **les enfants peuvent être accueillis dès 13h10**.

Cette flexibilité se retrouve aussi à la sortie de l'école. Les familles peuvent récupérer leurs enfants de **16h à 16h30 et ce sans facturation**. C'est une des particularités de Courdimanche que la nouvelle équipe municipale a souhaité maintenir afin de toujours faciliter au mieux l'organisation des familles et être **au plus proche de leur réalité**.

Le programme des activités est repensé chaque année. Dans ce contexte de pandémie, les équipes d'animateurs ont pris le soin de **favoriser les activités en extérieur**. Mais les enfants pourront retrouver :

Théâtre, sophrologie, chorale, arts plastiques ou encore les échecs. La méditation viendra compléter l'offre dans le courant de l'année.

Des portes ouvertes sont organisées du jeudi 3 au jeudi 10 septembre de 16h à 19h sur les trois centres de loisirs, renseignements auprès des directeurs des centres de loisirs.



DE NOUVELLES ACTIVITÉS AUSSI SUR LE TEMPS SCOLAIRE

La Ville a initié en 2018 des initiations à de nouvelles pratiques sportives et culturelles. Ainsi, durant deux années, les élèves ont pu bénéficier sur le temps scolaire d'activités financées par la municipalité telles que le golf, le tennis ou encore les échecs. Cette année, les élèves de CM2 pourront découvrir **le tir à l'arc**, en collaboration avec l'association Club Sport Sénior Santé à l'initiative du projet. Les ateliers échecs seront proposés cette année par le club d'échecs de Cergy pour les élèves de la grande section jusqu'au CM2.



DES JEUX D'ÉCHECS EN ACCÈS LIBRE SUR TOUTE LA VILLE

Consciente de l'intérêt éducatif de la pratique sportive et culturelle, la ville développe des équipements en accès libre pour tous. Après l'espace de street work out près du gymnase, puis le parcours santé jeux à proximité du château d'eau, c'est un jeu d'échecs géant qui a été matérialisé devant la MELC cet été. Un aménagement identique est en cours de rénovation sur l'aire de jeux André Parrain (inauguré en décembre 2019). Il viendra **compléter l'offre d'activités** pour tous en plein air.

ACCOMPAGNER LES JEUNES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS SCOLAIRE

En juin dernier, tous les enfants de grande section ont été dotés d'un **kit de rentrée** (sacs en tissus, miels de Courdimanche, stylos...) et d'un **dictionnaire** pour bien démarrer l'apprentissage de la lecture au CP. Les élèves de CM2 ont eu, en plus d'un dictionnaire, **une calculatrice** pour bien appréhender les mathématiques dès la rentrée au collège.

En octobre prochain, si la situation sanitaire nous le permet, nous proposerons aux élèves de 3^{ème}, en parfaite collaboration avec l'équipe du collège sainte Apolline, une cérémonie au cours de laquelle nous distribuerons **des clés usb aux lauréats du brevet**.

Mais avant cela, **le vendredi 25 septembre, à 19h, à l'Hôtel de Ville**, toute l'équipe municipale accueillera les élèves en fin de cycle secondaire (bac général, technologique, pro, cap, bep...) lors d'une cérémonie de remise de récompenses spécialement **dédié aux jeunes lauréats**.



OPÉRATION CARTABLE DE RENTRÉE

Voilà maintenant cinq ans que nous renouvelons l'opération fournitures scolaires.

Ainsi cette année, ce sont près d'**une cinquantaine de familles** qui ont commandé leurs kits de rentrée scolaire. Une initiative pratique et économique très appréciée des Courdimanchois.

LA DISCIPLINE POSITIVE

Pour la quatrième année consécutive, la municipalité poursuit la formation des équipes autour de la discipline positive. Ainsi, les astems et les animateurs bénéficient d'ateliers professionnels et d'analyses pratiques liés à cette méthode ni permissive ni punitive mais qui permet à chacun de **trouver sa place au sein de la collectivité**. La discipline positive permet aussi **l'épanouissement et le bien-être des enfants**, deux axes prioritaires de notre politique éducative à Courdimanche.

Elvira Jaouën

Maire de Courdimanche

Belle rentrée à vous tous !

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

VENDREDI 9 OCTOBRE

ELECTION DES
PARENTS D'ÉLÈVES

PAR CORRESPONDANCE

MARDI 13 OCTOBRE

CAFÉ DES PARENTS
D'ÉLÈVES ÉLUS

VISIO-CONFÉRENCE

VENDREDI 16 OCTOBRE

CINÉ FAMILLE

18H À LA MELC